# Allianz Vermögensbildung Europa -Actions Europe Value IT3 - EUR

### Fonds d'actions européennes considérées comme sous-évaluées

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

#### Objectif d'investissement

Le fonds investit principalement sur les marchés d'actions européens, en se concentrant sur les actions qui semblent sous-évaluées (approche de valeur). Son objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital sur le long terme.



### Morningstar Rating™ 1

★★ Notation au 31/1/2024

#### Gérant

Kayvan Vahid (depuis 2/2/2024)

#### **Performance**



# Performance annuelle (%) <sup>2</sup>

	Fonds	Indice de référence
20/3/2018 - 28/2/2019	-0,46	-0,33
28/2/2019 - 29/2/2020	-6,44	-4,86
29/2/2020 - 28/2/2021	8,56	7,72
28/2/2021 - 28/2/2022	5,35	17,27
28/2/2022 - 28/2/2023	7,55	10,22
28/2/2023 - 29/2/2024	5,86	8,37

### Historique de performance (%) <sup>2</sup>

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	0,60	0,05	4,17	5,53	5,86	19,94	6,25	21,82	4,03	21,26	3,29	17,85	-9,02	15,84	-6,58	14,67
Indice de réf.	2,20	1,76	5,99	8,70	8,37	40,07	11,89	43,55	7,50	43,07	6,21	19,99	-10,19	24,58	-1,83	17,01

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Le fonds en bref

ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	DE000A2DU1M7 / A2D U1M
Code Bloomberg / Code Reuters	ALZVIT3 GR / ALLIANZGI01
Indice de référence	S&P Europe Large Mid Cap Value Total Return Net (in EUR)
EU SFDR Category <sup>3</sup>	Article 8
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH & Allianz Global Investors UK Ltd
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH
Date de lancement	20/3/2018
Actifs sous gestion	183,97 millions EUR
Actifs nets de la part	1,51 millions EUR
Clôture de l'exercice	31/12/
Montant min. d'investissement (VP)	500 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, CH, DE, FR
Nombre de titres	53

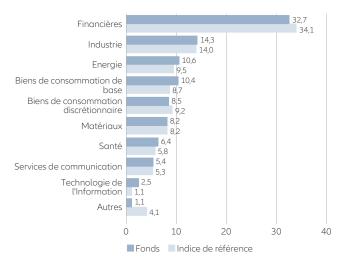
# Ratios risque / bénéfice

(%)

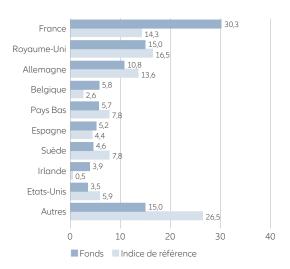
	3 ans	5 ans		
Alpha (%)	-5,64	-3,47		
Beta	0,95	1,03		
Coefficient de corrélation	0,95	0,97		
Ratio d'information	-1,31	-0,77		
Ratio de Sharpe <sup>4</sup>	0,36	0,18		
Ratio de Treynor	5,15	3,29		
Tracking error (%)	4,29	4,53		
Volatilité (%) <sup>5</sup>	13,75	18,92		
Composante active (%) <sup>6</sup>	71,9	99		
Rendement sur dividendes	ndement sur dividendes 3,94			

# Structure du fonds 8

# par secteur en %



### par pays/répartition géographique en %



# Structure des coûts

Commision forfaitaire en % p.a. <sup>9</sup>	actuellement 1,35 (max. 1,60) + Dépendant de la performance <sup>10</sup>
TFE en $\%$ $^{11}$	1,35
TER additionel aux rémunérations basées sur la performance en %	0,00

# 10 principales lignes du fonds (%)

ALLIANZ SE-REG	5,09
TOTALENERGIES SE	4,29
BP PLC	3,73
BNP PARIBAS	3,65
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	3,28
DANONE	3,17
BANCO SANTANDER SA	3,17
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	3,14
GLANBIA PLC	2,81
KBC GROUP NV	2,38
Total	34,71

### **Opportunités**

- + Haut potentiel de performance des actions à long terme
- + Engagement ciblé sur le marché d'actions européen
- + Surperformance des actions de rendement lors de certaines phases
- + Large diversification avec de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse de chaque valeur et à une gestion active

#### Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité (variation des valeurs) des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Possibilité de performance relativement atone des valeurs boursières européennes
- Sous-performance des actions de rendement lors de certaines phases
- Participation limitée au potentiel de titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des valeurs et de gestion active

#### **EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS**

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance possée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flop 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine. Les frais d'entrée éventuels réduisent le capital engagé et la performance entamée
- 3) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Mesure de la proportion des actifs du fonds n'étant pas investis conformément à l'indice de référence.
- 7) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. (eDiv/cours des actions) où : eDiv = le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être soumises en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.
- 8) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 9) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 10) Commission liée à la performance de la catégorie de parts (commission de surperformance): 20 % par an de l'excédent de rendement généré par la catégorie de parts par rapport à l'indice de référence, le S&P Europe LargeMidCap. Le calcul détaillé figure dans le prospectus en vigueur.
- 11) TFE (total des frais sur encours): charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

#### Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Vermögensbildung Europa est un fonds de droit allemand. La volatilité (soit les fluctuations de la valeur) des unités/parts du compartiment peut être très élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis.

Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables a la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Allemagne ou la société de gestion par email au regulatory allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights. Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expres d'Allianz Global Investors GmbH.